

Assemblée Générale Ordinaire

Le 2 juillet 2022 s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de BISCARROSSE dans la salle de la Maison de la foire en présence

des membres du conseil d'administration, de Ghislain COLMAGRO maire adjoint de Biscarrosse représentant Mme le Maire, Mme Nathalie BENQUET maire adjoint de Biscarrosse, Joris DUCOURNEAU conseiller municipal, Jean-Pierre RIMONTEIL, président de l'ACCA de Parentis en Born et vice-président de la Fédération, Didier BROUSSE (président de l'ACGELB).

Philippe CHAUDERON président de l'ACCA de Biscarrosse ouvre la séance à 9h00 et remercie toute l'assemblée ainsi que M. BOUDET du Courrier français.

Il demande un instant de recueillement pour les adhérents disparus cette année.

Ordre du Jour :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021
- Rapport financier de la saison 2021/2022
- Entente avec Parentis et tarifications diverses
- Projet de budget 2022/2023
- Plan de chasse, battues CELM et GIC
- Petit gibier
- Relations avec l'ONF
- Projet de Laouadie
- Rapport moral et informations diverses
- Interventions et questions diverses

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2020-21

P. CHAUDERON détaille les éléments principaux, le compte rendu étant consultable sur le site de l'ACCA et au Poste Est.

Rapport financier de la saison 2021/2022

Claude ESLAN, trésorier, donne lecture poste par poste du bilan financier.

Les recettes sont de 39.524,68€ et les dépenses s'élèvent à 31.708,77€

La situation comptable laisse apparaître un solde positif de 7.815,91€

La situation de nos différents comptes bancaires, laisse apparaître un avoir pour fin juin de 74.943,93€

Aucune remarque sur ce bilan, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Entente Parentis et tarifications diverses

P. CHAUDERON salue les relations chaleureuses qui existent entre les 2 ACCA.

Les tarifs proposés s'établissent comme suit :

- Propriétaires : 40€
- Domiciliés : 60€
- Facultatifs : 130€
- Spécifiques : 80€
- Cartes journalières : 20€
- Pylône ONF : 20€
- Pylône hors ONF : 10€
- 1^{er} permis et + de 80 ans : gratuit

Les dates de distribution des cartes seront :

- Vendredi 5 août de 18h à 19h
- Vendredi 26 août de 18h à 19h
- Samedi 3 septembre de 14h à 17h
- Samedi 10 septembre de 14h à 17h

Nous avons **371 adhérents** dont 45 extérieurs et 6 nouveaux permis auxquels il faut rajouter 15 Addi'chasse qui sont venus au CEL.

La saison précédente nous étions 357 mais 368 de 2020. La hausse est donc due en partie à la fin du covid et puis à l'arrivée de nouveaux chasseurs, pas obligatoirement les plus jeunes et qui parfois reprennent le permis après plusieurs années sans chasse.

Accord d'assistance mutuelle

L'objectif de l'accord est de préciser les conditions permettant aux ACCA de faciliter la réalisation des battues aux sangliers, nuisibles et plan de chasse et d'en assurer leur efficacité. Les mesures de sécurité doivent être respectées dans leur ensemble (organisation-consignes-respect individuel).

Sont possibles et souhaitables des regroupements pour la gestion des grands animaux, le dépôt et la réalisation de plans de chasse concertés entre ACCA et propriétaires privés inclus ou limitrophes du territoire de ces derniers. Ces accords porteront sur la régulation des espèces nuisibles. Ils ne donneront pas lieu à la délivrance de cartes qu'elles soient onéreuses ou gratuites.

L'accord est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée

Le volet annuel du règlement intérieur

Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée

Projet de budget 2021-2022

C. ESLAN annonce le budget pour cette saison.
Il est prévu 33.965€ de recettes et 33.965€ de dépenses.

Le prévisionnel financier est soumis au vote et adopté par l'assemblée à l'unanimité

Plan de chasse, battues CELM et GIC

- Chevreuils

P. LORIN fait lecture des résultats des prélèvements chevreuil :
Battues ONF : 17 animaux prélevés sur les jours entre Noël et le premier de l'an.
Hors ONF : 60 bagues, 60 chevreuils prélevés par 3 équipes représentant 90 chasseurs + 5 bracelets pour les équipages de chasse à courre.

Les dates des battues :

Elles ne sont pas connues à ce jour, mais nous avons décidé avec l'ONF d'une battue générale en début de saison sur le secteur de Lucatère impacté par des dégâts.

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le 23 septembre et les listes devront nous être parvenues avant le 16 septembre.

- Battues CELM

JJ. Chaliat nous fait lecture du bilan des battues CELM.
3 biches, 2 faons, et 25 sangliers pour 7 battues et une moyenne de 35 chasseurs par journée.

A signaler que 2 battues ont été annulées, dont une remplacée.
Les cotisations de 10€ ont permis de payer la totalité de la licence.

Les dates pour la prochaine saison ne sont pas encore connues.

A noter que Christophe Primeau (Tchoss) est allé nettoyer autour de la cabane et a coupé le bois. Nous attendons les autorisations pour aller le fendre.

- Sangliers

Nous avons effectué 55 battues avec 30 chasseurs en moyenne.

Si on compte une durée moyenne de 5 heures, cela représente la bagatelle de 8250 heures passées sur le terrain.

Soit 5,13 ETP (équivalent temps plein).

L'Etat français serait donc avisé de tout faire pour conserver cette contribution bénévole.

Parce que les chasseurs d'alouette aux pantés participent aussi aux battues. Et quand ils n'y seront plus, qui fera le boulot et paiera en plus les dégâts ?

L'an dernier nous avons évoqué l'idée de faire pratiquer les examens de trichine par le laboratoire vétérinaire de Mont de Marsan pour les animaux destinés à faire du pâté. Cette année, il faut le faire. On cherche donc des volontaires pour acheminer le paquet.

Chevrotine : la période d'essai s'est arrêtée au 31 mars 2022 et aucun arrêté ministériel n'a été pris depuis pour renouveler l'autorisation.

On a vu lors d'accidents tragiques récents qu'une balle de carabine peut toucher un sanglier et néanmoins rester mortelle pour un promeneur.

Que va-t'on donc faire à Biscarrosse où le nombre de promeneurs est largement supérieur à ce qu'il peut être dans le Cantal ?

Les élus locaux doivent se saisir de ce dossier, sinon nous ne pourrons plus réaliser notre mission de service public en assurant des conditions minimales de sécurité à nos concitoyens. Même chose pour les routes. Il est anormal que nous n'ayons pas le droit de faire réguler la circulation au moment où arrive l'animal de chasse ou les chiens. A l'évidence, nous avons moins de valeur que les personnes qui travaillent sur les routes et qui ont, eux, droit aux feux tricolores mobiles.

Dernier point sur le domaine de la sécurité. Une commission sénatoriale a lancé une enquête sur la sécurité à la chasse. Nous lui avons envoyé une contribution dès décembre 2021 pour lui faire part des problématiques rencontrées par les chasseurs de terrain. Quel en sera le résultat ?

- Cerfs

Il a été prélevé 1 cerf et 2 biches.

- Renards

25 à tir et 4 au piège de Laouadie.

- Dernière précision, il a été ramassé par les employés communaux **31 chevreuils et 28 sangliers** sur les routes cette année. Sans compter ceux récupérés directement par les automobilistes, ce sont autant de collisions, heureusement sans trop de dégâts si ce n'est matériels qui se produisent tous les ans. A méditer par tous ceux qui veulent interdire la chasse.

Petit gibier

Le poste gibier voit son montant exploser du fait des augmentations du prix de l'aliment pour les éleveurs

Une manière de rester dans les clous est de prendre des faisans de 14 semaines en remplacement des faisans de tir.

Nous en avons commandé 50 à répartir dans les réserves ce qui nous fera, en plus et pour rester dans le budget lâcher à 12.500€ :

- 800 faisans de tir
- 400 perdreaux

Ces problèmes de budget et la pression qui ne va pas manquer de s'appliquer sur les lâchers d'oiseaux de tir renforcent la nécessité d'avoir, à côté du lâcher le jour de l'ouverture, une politique alternative.

C'est la raison pour laquelle nous continuons les efforts pour faire couvrir les œufs et élever les faisandeaux par des poules naines.

Cela permet de conserver des structures familiales et de relâcher les compagnies dans les réserves pour leur donner le maximum de chances de survie et d'avoir de la reproduction naturelle l'année suivante.

C'est ainsi qu'on voit de plus en plus de faisans sauvages sur la commune.

Dans cette perspective, la réserve spécifique du Frezat va être agrandie vers Mayotte pour consolider les efforts de repeuplement d'Yves Lafargue.

A signaler que Parentis se lance aussi dans cette logique.

Les dates de lâcher :

- 09 09 – 200 perdreaux et 150 faisans
- 16 09 – 200 perdreaux et 150 faisans
- 23 09 – 250 faisans
- 30 09 – 250 faisans

La fermeture aura lieu le 01/11/2021.

Culture à gibier: P. CHAUDERON tient à remercier la municipalité de BISCARROSSE qui a fait effectuer par Alain LOUBEYRES le travail du sol.

43 km ont été ensemencés

La mise en culture a été réalisée par Jean Pierre DUBOURG, Patrick ANCHOL, Gilles Mari, Jean Louis TRISCOS, Didier BROUSSE qui conduisait le tracteur de l'ACGELB

Cette année, tous les travaux de l'ACCA ont rapporté 4.285€ de subventions de la part de la Fédération des chasseurs des Landes.

Gibier d'eau :

La convention est en cours de finalisation avec la mairie pour la gestion du marais du lac nord en collaboration avec l'ACGELB et la Fédération de chasse dans le cadre des mesures compensatoires à l'aménagement du port de Navarosse.

Le conservatoire botanique d'Aquitaine vient de donner son accord pour l'implantation de vaches marines sur les 65 hectares ainsi récupérés.

Une fois de plus, les chasseurs œuvrent pour maintenir et développer la biodiversité locale.

L'ACGELB doit mettre dans tous les carnets de tonne une charte de bonne conduite et l'ACCA mettra à disposition des tonnayres des exemplaires du bail pour que ceux qui y chassent et qui ne sont pas propriétaires en aient aussi connaissance.

Relations avec l'ONF

Un nouveau chef est arrivé en remplacement de M. CLAVEIROLLE. Il s'agit de Mme Caroline FOURCADE avec laquelle nous avons entamé des relations que nous espérons moins tendues qu'avec son prédécesseur

Suite à la contravention pour chasse au sanglier le vendredi, l'ACCA a été condamnée en première instance à 500€ d'amende avec sursis et autant de dommages et intérêts pour l'ONF.

Le sursis nous aurait poussé à ne pas aller plus loin mais les dommages intérêts à l'ONF et la volonté de la Fédération nous obligent à faire appel. Ce nouveau procès aura lieu le 10 novembre à Pau. Toujours avec l'avocat de la Fédé.

Nous avons perdu le pylône au Vivier puisqu'il n'a pas été chassé.

L'ONF nous ayant obligé de prendre 3 bracelets de cerf alors qu'il n'y en a pas sur le territoire, nous avons fait un recours pour récupérer le montant de 330€ sur le prochain loyer.

Projet de Laouadie

Le projet de la maison de la chasse est actuellement en panne alors que le permis de construire a été accordé du fait de l'inflation des coûts des matériaux de construction et des nouvelles exigences des services communaux.

Chronologie :

- Début octobre, nous avons reçu le permis de construire. Le panneau a été apposé de manière réglementaire et une information a été faite aux adhérents et mise sur le site internet de l'ACCA
- Déménagement et nettoyage du bâtiment
- Demande de subvention complémentaire en raison de la hausse des prix des matériaux -12/12/2021
- Mail du 18 janvier 2022
- Réunion en mairie du 23 février 2022
- Envoi du devis le 12/04/2022

Une réunion doit être programmée pour résoudre ces problèmes.

Rapport moral

L'alouette aux panttes.

Suite à la décision du conseil d'état de casser les arrêtés ministériels de chasse aux engins, le conseil d'administration de l'ACCA, dès le mois d'août 2021 a décidé de réagir.

Nous avons initié la grève des battues.

L'idée était de relier tous les modes de chasse. En effet, le problème de la chasse en France est son émiettement, son morcellement. Chacun a sa spécialité, ses habitudes, son territoire. Et chacun est sûr d'avoir raison.

Nous avons essayé, à notre niveau, de faire bouger les choses.

Et aujourd'hui, ça ne peut passer que par la médiatisation. Alors, nous avons médiatisé grâce, entre autres, à Clément GAMARDES avec des articles ou des interviews dans :

- Le Chasseur Français
- Sud-Ouest
- France Bleu Gascogne
- Fréquence Grands Lacs
- TF1
- Grand Gibier
- Sud-Ouest

Les seuls à nous avoir refusé sont la correspondante locale de Sud-Ouest et le lien biscarrossais.

Pour une fois, peu de commentaires désobligeants mais au contraire des témoignages émouvants de vieux chasseurs nous remerciant de prendre la défense de leur chasse.

Alors, forcément, ça n'a pas eu de résultat concret. Mais la manifestation de mont de Marsan où nous étions également n'en n'a pas eu non plus.

Cela démontre surtout que nous pouvons et que nous devons communiquer plus et mieux.

Le site internet ne suffit plus. Christophe BERRAND a mis en place une page Facebook pour l'ACCA, il va falloir la développer.

Clément GAMARDES fait des milliers de vues avec ses vidéos, c'est plus efficace aujourd'hui pour promouvoir notre culture que tous les spots publicitaires.

Et là, je compte sur nos jeunes pour développer cette activité.

Nouveau garde

David BERNADET va venir épauler Alain LOUBEYRES en tant que garde de l'ACCA.

Interventions et questions diverses

- Interventions

M. RIMONTEIL

Il détaille les mesures sur la sécurité mises en place au niveau national

M. BROUSSE

Il revient sur la convention du marais du lac Nord et précise que nous attendons la signature de la convention avant de pouvoir clôturer les 65ha. Un appel aux chasseurs sera fait en son temps pour planter les piquets et tendre le barbelé.

Mme BENQUET

Elle réaffirme la place des chasseurs dans la vie locale et salue leur contribution à la sauvegarde des espaces naturels.

Elle confirme qu'une réunion sera programmée avec Mme le Maire et les services municipaux pour régler la question de la maison de la chasse.

Aucune question n'étant formulée dans l'assemblée, M^r CHAUDERON souhaite une excellente saison de chasse à tous les chasseurs et lève la séance à 13h

Philippe CHAUDERON
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean Louis TRISCOS
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, thick, diagonal stroke that starts from the bottom left and extends towards the top right, with some smaller, less distinct strokes above it.